

FORMATION A LA CONDUITE D'ENGINS EN SECURITE



Ces formations sont rendues obligatoires par la réglementation (Article R233.13.19 du code du travail – décret N° 98-1084 et arrêté du 02/12/1998). Tout conducteur d'équipements de travail présentés ci-après, doit être titulaire d'une **AUTORISATION DE CONDUITE**.
Ces formations donnent aux participants, les connaissances pratiques et théoriques pour la conduite des engins en sécurité.



CERTIFICATION DE QUALIFICATION **CACES**:

ECILOG a obtenu un certificat de qualification (K-1749) par l'AFAQ-ASCERT, garantissant à ses clients la conformité de méthodes, des moyens, des procédures et des testeurs, lui permettant de délivrer des CACES.

ECILOG propose deux types de formation conformes à la réglementation :

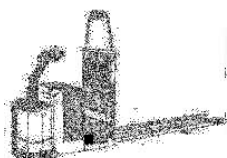
des formations **INTRA-ENTREPRISE** : individualisées suivant le besoin (durée, nombre de participants, contexte de travail planning), de chaque entreprise et qui sont en général réalisées sur le ou les sites de l'entreprise

des formations **INTER-ENTREPRISE** : planning et durée figés dans le temps, réalisation sur nos plateformes, sur les catégories d'engins les plus couramment utilisées, qui s'adaptent plus particulièrement lorsque le nombre de personnes à former et la disponibilité des personnes dans l'entreprise sont réduits.

Planning et Programmes consultables sur notre site INTERNET www.secilog.fr rubrique « formation inter ».

CATEGORIES D'ENGINS LES PLUS COURAMMENT UTILISEES (par recommandation)

319
chariot
automoteurs à
conducteur
portés



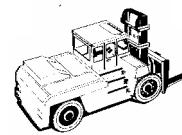
Catégorie 1*



Catégorie 2



Catégorie 3*

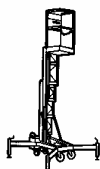


Catégorie 4

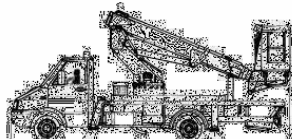


Catégorie 5*

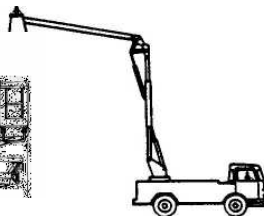
316
nacelle
élévatrices de
personnel



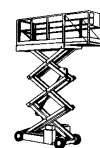
Catégorie 1A



Catégorie 1B*



Catégorie 2B



Catégorie 3A



Catégorie 3B*

372N
engins de
chantier



Cat. 1* : mini-engins



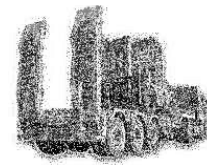
Cat 2* : Pelle



Cat. 4* : Chargeuse, Tracto-pelle



Cat 9* : chariot de chantier



Cat. 10 : Porte-engin

autres catégories possibles : Cat. 3 bull, Cat. 5 engins de finition, Cat. 6 Niveleuses, Cat. 7 Compacteurs, Cat. 8 Tombereaux

R390
Grues
Auxiliaire



POINTS ABORDES EN FORMATION

- ☞ Réglementation et responsabilité
- ☞ Analyse des risques
- ☞ Description générale des engins
- ☞ Consignes spécifiques à l'engin et à son utilisation
- ☞ Règles de conduite en sécurité
- ☞ Evaluation théorique
- ☞ Exercices pratiques en vue de l'évaluation pratique

Formations réalisées en INTER-ENTREPRISE

DOMAINES EN RELATION : Monitorat Nacelles, Caristes, Engins de chantier ; Autorisation de conduite

trouvez les programmes détaillés sur notre site : www.secilog.fr ou Contactez-nous directement au

AGENCE DE TROYES

14, rue des Bas Trévois
10000 TROYES

Tel : 03.25.73.25.33 / Fax : 03.25.73.24.39

AGENCE DE REIMS / Siège Social

21, rue de Courcelles
51100 REIMS

Tel : 03.26.40.14.14 / Fax : 03.26.86.88.06

ANTENNE NORD / GRAVELINES

Tel : 03.28.20.14.07 / Fax : 03.28.20.14.07